

CONSULTATION DES EXAMENS ÉCRITS DE LA SESSION 01/2023

21.02.2023

Les étudiant.e.s qui souhaitent consulter leurs examens écrits de la session d'examens 1/2023 sont priés de se rendre au bureau des assistants de la Chaire entre 10h et 12h et entre 14h et 16h le mardi 21 février 2023.

Une correction collective en ligne, par Zoom, de l'examen de Droit international public/Droit constitutionnel européen aura lieu le mardi 21 février 2023 de 17h00 à 19h.

Le lien Zoom sera communiqué dans les Moodles de Droit international public et de Droit constitutionnel européen.

Il n'y aura pas de correction individuelle.